



Directives de Coaching Swiss Volley 2016

- L'entraîneur doit prendre place au bord du terrain du côté de son équipe et change de côté à chaque fois avec son équipe.
- Il a le droit de discuter avec ses joueuses/joueurs depuis cet emplacement durant les Team Time-outs (30 secondes), le Technical Time-out (30 secondes) et après la fin de chaque set (60 secondes).
- Le coaching est interdit pendant et entre les actions de jeu.
- Lors des changements de côté, le coaching est autorisé en marchant, pour autant que cela ne retarde pas le match.
- Un Team Time-out par set peut être demandé par les joueuses/joueurs ou par le coach.

Les coaches se comportent de manière exemplaire et fairplay en toute situation !

Commission de la relève beach volley, 2016